

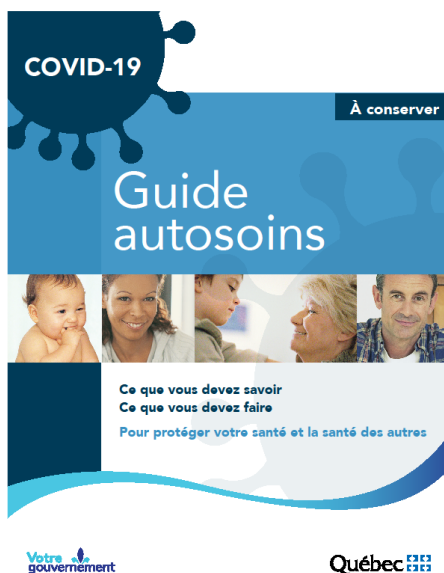


COVID-19

En raison de la pandémie du coronavirus (COVID-19), toute l'équipe de Zone Loisir Montérégie est en télétravail. Pour nous rejoindre : infozlm@zlm.qc.ca. Soyez assurés que votre courriel sera redirigé vers la bonne personne ressource.

Vous trouverez ci-dessous un lien qui vous mènera vers un document produit par le Gouvernement du Québec concernant ce que vous devez savoir et faire au sujet de la Covid-19 pour protéger votre santé et celle des autres.

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes_de_sante/19-210-30FA_Guide-autosoins_francais.pdf?1584985897



« Accepte ce qui est, laisse aller ce qui était, aie confiance en ce qui sera. » Bouddha

Dans ce numéro :

Plaisirs d'hiver – sports adaptés à Vaudreuil-Dorion	p. 2
Programme d'aide financière de ZLM	p. 3
Fermeture du bureau de Saint-Hyacinthe	p. 3
Suivi du dossier camp de jour	p. 3
Carte accompagnement loisir et journées cliniques	p. 4



Plaisirs d'hiver – sports adaptés à Vaudreuil-Dorion

Le 15 février dernier, Zone Loisir Montérégie était présent au Parc de la Maison-Valois, à Vaudreuil-Dorion pour l'événement *Plaisirs d'hiver – sports adaptés*. La caravane de l'AQLPH était aussi présente. Les personnes qui assistaient à cet événement ont pu faire l'essai de différents équipements de plein air adaptés tels que des luges, un fauteuil roulant tout-terrain, des trottinettes des neiges, le volleyball assis et le goal ball animé.

Tous ont également pu rencontrer Alexandre Bilodeau, double médaillé d'or des bosses en ski acrobatique lors des Jeux olympiques de Vancouver et de Sotchi. De plus, les participants ont pu essayer la luge adaptée de ZLM. Nous avons constaté que pour le ski de fond, les gens doivent vraiment être en piste pour que cela fonctionne bien, sinon cela est plus ardu.

Nous vous recommandons aussi de toujours porter un casque, afin de vous protéger.

Notons que cette belle journée était organisée en collaboration avec le Parrainage civique Vaudreuil-Soulanges.

ZLM remercie les organisateurs pour l'événement!



AQLPH et ZLM





Programme d'aide financière de ZLM

Zone Loisir Montérégie gère le programme d'aide financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH). Le Programme permet de soutenir financièrement les organismes de loisir, les villes ou les municipalités qui désirent engager des accompagnateurs ayant pour mandat de permettre à la personne handicapée de participer à des activités de loisir et de sport.

Dans le contexte actuel du coronavirus (COVID-19), nous n'avons eu aucune directive du Ministère de l'Enseignement et de l'Éducation supérieur (MEES) concernant un report de la date limite pour déposer une demande. C'est pourquoi nous maintenons la date du 31 mars 2020 pour les organismes, les villes et les municipalités désirant nous faire parvenir une demande d'assistance financière. Cependant, le MEES nous a informé que la remise des rapports pour les demandes de tous les programmes est repoussée au 30 juin prochain.

<https://zlm.qc.ca/programmes-de-financement/>

Fermeture du bureau de Saint-Hyacinthe

Suite à des coupures budgétaires, Zone Loisir Montérégie a pris la décision de fermer le bureau de Saint-Hyacinthe. Le siège social situé à Salaberry-de-Valleyfield est maintenant le seul bureau physique de ZLM. Cela fait en sorte que depuis la fin janvier, M^{mes} Isabelle Bonin et Marie-Élaine Thibault Marleau font du télétravail. Le numéro de téléphone pour les rejoindre est toujours le 450 771-0707.

Suivi du dossier camp de jour

Voici les plus récentes nouvelles concernant le dossier camp de jour. Nous vous présentons le document des résultats suite au sondage fait aux municipalités, aux organismes et aux familles sur l'expérience en camp de jour des enfants ayant des besoins particuliers. Pour en prendre connaissance, cliquez sur le lien suivant :



https://zlm.qc.ca/wp-content/uploads/2020/02/Analyse-des-camps-de-jour-en-Monteregie_Fevrier-2020.pdf

De plus, des échanges par courriels ont été faits avec les directions des programmes déficiences du CISSS de la Montérégie-Ouest, du CISSS de la Montérégie-Centre, du CISSS de la Montérégie-Est et la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) en vue de planifier des rencontres pour discuter d'alternatives et de stratégies à développer pour remédier aux problématiques soulevées. Ces rencontres devaient avoir lieu en avril. En raison de la situation actuelle, elles ont dû être annulées et reportées ultérieurement. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier, dans notre prochain bulletin.



Carte accompagnement loisir et journées cliniques

La Carte accompagnement loisir (CAL) remplace la Vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL). Elle vise à accorder la gratuité d'entrée à l'accompagnateur d'une personne handicapée auprès des organisations de loisir, culturelles et touristiques partenaires. Par ailleurs, notez que les enfants de 5 ans et plus sont maintenant admissibles à la CAL.

Demandez votre carte si vous répondez à la définition officielle d'une personne handicapée et que vous nécessitez l'aide d'une personne accompagnatrice lors de la réalisation d'une activité de loisir, culturelle ou touristique, pour au moins l'une des raisons suivantes : assurer le déroulement sécuritaire de l'activité, communiquer, s'alimenter, se déplacer, s'orienter, réaliser ses soins personnels.

Nous rappelons aux personnes qui détiennent la VATL qu'elle ne sera plus acceptée à compter du 1^{er} octobre prochain et qu'un détenteur de la VATL ne recevra pas automatiquement la CAL. Les modalités d'acceptation des demandes ont été modifiées.

En cette période de confinement, profitez-en pour faire votre demande dès maintenant, afin d'obtenir la Carte accompagnement loisir. L'équipe de l'AQLPH ne pourra pas répondre adéquatement, si tous présentent leur demande en même temps, soit à la fin de la pandémie.

Pour présenter votre demande, il suffit de consulter le site Internet de la CAL <https://www.aqlph.qc.ca/carte-accompagnement-loisir/utilisateurs/> et suivre les indications. Des vidéos et des exemples des documents à fournir sont disponibles. Il est fortement conseillé de lire attentivement toutes les informations avant de remplir le formulaire pour s'assurer que la demande soit complète.

En raison du contexte actuel lié à la COVID-19, les 6 journées cliniques d'aide pour la Carte accompagnement loisir ont malheureusement dû être annulées. Ces dernières seront reportées à des dates ultérieures. Dès que tout sera revenu à la normale et que des dates auront été choisies, nous vous informerons pour que vous puissiez transmettre les renseignements à vos membres.

Vidéo d'informations pour présenter une demande : https://zoom.us/rec/share/y_Frd7Wt7mdLZq-WtxH5AJViF6jrT6a80CAZrqEExBzEwjn-58iU8nNaEpQ7BTrB?startTime=1585064350000

Lien vers la page Facebook de la CAL : <https://www.facebook.com/AQLPH-CAL-111075383868904/>





ZONE LOISIR MONTÉRÉGIE

87, rue Sainte-Cécile, bureau 215

Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1L9

Téléphone : 450 771-0707

Téléphone : 450 322-0163

Courriel : infozlm@zlm.qc.ca

Site Web : www.zlm.qc.ca



ZONE LOISIR
MONTÉRÉGIE

Ça va bien aller!



Pour recevoir ou vous désabonner de ce bulletin, envoyez un courriel à : infozlm@zlm.qc.ca
